

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Scrutin du 5 novembre 2017

Élection générale

Procès-verbal des élections au poste de maire et aux postes de conseillers numéro 1-2-3-4-5-6

Le scrutin pour le poste de maire et les postes de conseillers 1, 2, 4, 5 et 6 a été tenu le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h au centre communautaire de Sayabec au 6, rue Keable. Le poste de conseiller 3 a été comblé suite à la fin de la période de candidature du 6 octobre 2017 puisqu'aucune opposition ne s'est manifestée à ce poste. Monsieur Jimmy Bouillon a donc été élu sans opposition au poste de conseiller numéro 3. Sa proclamation d'élection a été complétée le 6 octobre 2017.

Mille quatre cent cinquante (1 450) personnes ayant le droit de vote étaient inscrites sur la liste électorale. Un bureau de vote par anticipation a été tenu le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h au centre communautaire de Sayabec, situé au 6, rue Keable. Deux cent quatre-vingt-quatorze (294) électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. La journée du scrutin, six (6) bureaux de vote étaient ouverts. Au total, huit cent trente-neuf (839) électeurs ont exercé leur droit de vote au bureau de vote par anticipation et le jour du scrutin.

Le vote pour le poste de maire s'est exprimé comme suit :

Monsieur Marcel Belzile	556 votes
Monsieur Yves Labonté	273 votes
Nombre de bulletins valides	829
Nombre de bulletins rejetés	11

Monsieur Marcel Belzile a obtenu 283 votes de majorité

Le vote pour le poste de conseiller numéro 1 s'est exprimé comme suit :

Monsieur Frédéric Caron	701 votes
Monsieur Pierre-Yves Mesonero	119 votes
Nombre de bulletins valides	820
Nombre de bulletins rejetés	19

Monsieur Frédéric Caron a obtenu 582 votes de majorité

Le vote pour le poste de conseiller numéro 2 s'est exprimé comme suit :

Monsieur Robert-Luc Blaquièrre	293 votes
Madame Manon Lacroix	298 votes
Monsieur Robin Rioux	222 votes
Nombre de bulletins valides	813
Nombre de bulletins rejetés	26

Madame Manon Lacroix a obtenu 5 votes de majorité

Le vote pour le poste de conseiller numéro 4 s'est exprimé comme suit :

Monsieur Christian Leclerc	243 votes
Monsieur Patrick Santerre	583 votes
Nombre de bulletins valides	826
Nombre de bulletins rejetés	13

Monsieur Patrick Santerre a obtenu 340 votes de majorité

Le vote pour le poste de conseiller numéro 5 s'est exprimé comme suit :

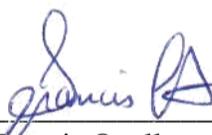
Madame Marie Element	380 votes
Madame Diane Pineault	448 votes
Nombre de bulletins valides	828
Nombre de bulletins rejetés	11

Madame Diane Pineault a obtenu 68 votes de majorité

Le vote pour le poste de conseiller numéro 6 s'est exprimé comme suit :

Monsieur Bruno Côté	436 votes
Monsieur Maurice Desjardins	392 votes
Nombre de bulletins valides	828
Nombre de bulletins rejetés	11

Monsieur Bruno Côté a obtenu 44 votes de majorité



Francis Ouellet
Président d'élection

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Marcel Belzile, domicilié au 5, rue Pierre-Brochu à Sayabec déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de maire avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sayabec et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé,

Marcel Belzile

Assermenté devant moi et publiquement à Sayabec le 13 novembre 2017.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Frédéric Caron, domicilié au 61, boulevard Joubert Ouest à Sayabec déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sayabec et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé,

Frédéric Caron

Assermenté devant moi et publiquement à Sayabec le 13 novembre 2017.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Manon Lacroix, domiciliée au 3, rue Bossé à Sayabec déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sayabec et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé,

Manon Lacroix

Assermentée devant moi et publiquement à Sayabec le 13 novembre 2017.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Jimmy Bouillon, domicilié au 5, route Melucq à Sayabec déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sayabec et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé,

Jimmy Bouillon

Assermenté devant moi à Sayabec le 30 octobre 2017. Assermentée publiquement à Sayabec le 13 novembre 2017.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Patrick Santerre, domicilié au 318, troisième rang à Sayabec déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sayabec et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé,

Patrick Santerre

Assermenté devant moi et publiquement à Sayabec le 13 novembre 2017.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Diane Pineault, domiciliée au 2, rue Lacroix à Sayabec déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sayabec et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé,

Diane Pineault

Assermentée devant moi et publiquement à Sayabec le 13 novembre 2017.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Bruno Côté, domicilié au 2, rue St-Antoine à Sayabec déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sayabec et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé,

Bruno Côté

Assermenté devant moi et publiquement à Sayabec le 13 novembre 2017.

Francis Ouellet,
directeur général et
secrétaire-trésorier